

## Notice de procédure de changement du prénom d'usage

Depuis la rentrée 2018, l'Université Gustave Eiffel propose à sa communauté étudiante la possibilité de changer de prénom d'usage.

### Pour qui ?

Le dispositif de changement de prénom d'usage s'adresse à **toute la communauté étudiante** inscrite à l'Université Gustave Eiffel, en particulier aux étudiant·es transgenres. Cette demande n'est soumise à **aucun justificatif** et est **indépendante d'éventuelles démarches auprès de l'état civil**.

### Quand ?

La demande peut se faire au moment de l'inscription administrative, ou bien à n'importe quel moment de l'année et de la scolarité (si vous êtes déjà inscrit·e).

### Comment ?

Pour faire une demande de changement de prénom d'usage, il suffit de **remplir le formulaire** de demande de rendez-vous pour un changement de prénom d'usage puis de l'envoyer par mail via **FileSender** (<https://filesender.renater.fr/>) à [karine.marot@univ-eiffel.fr](mailto:karine.marot@univ-eiffel.fr) (référente prénom d'usage) et à [mission.egalite@univ-eiffel.fr](mailto:mission.egalite@univ-eiffel.fr).

L'envoi du formulaire doit être accompagné d'une **photocopie de votre carte étudiante en cours de validité ou à défaut d'une pièce d'identité**.

Suite à votre demande, un **rendez-vous** avec Karine Marot et Louise Bourgoïn de la mission égalité (ou, le cas échéant, un·e autre membre de la mission égalité) vous sera proposé afin de pouvoir répondre au mieux à vos attentes et vos besoins.

### Pourquoi un rendez-vous ?

Le rendez-vous permet de répondre à toutes vos questions et d'adapter au mieux la procédure à vos besoins, en toute **confidentialité** et en limitant au maximum vos démarches.

### Que se passe-t-il à l'issue du rendez-vous ?

- Votre **demande** de changement de prénom d'usage sera **transmise au service de la scolarité**, qui se chargera de modifier votre prénom d'usage puis de faire la demande au service informatique pour le changement de votre adresse mail le cas échéant.
- Une fois la demande effectuée, les documents qui peuvent être modifiés sans modification préalable à l'état civil seront mis à jour (voir encadré ci-dessous).
- Vous pourrez par la suite récupérer votre **carte étudiante au nouveau prénom d'usage** (la réédition de la carte étudiante pour un changement de prénom d'usage est gratuite).
- Une information sur votre changement de prénom d'usage et de civilité à destination de votre secrétariat pédagogique, de vos enseignant·es et de tout autre personnel de l'Université concerné peut être effectuée selon vos besoins et avec votre accord préalable.

Pour obtenir plus d'informations concernant les **démarches de changement d'état civil** (dont changement du prénom, nom de famille, civilité, etc.) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31778>

Liste non exhaustive des **documents qui peuvent mentionner le prénom d'usage sans modification préalable** de la mention du prénom à l'état civil de la personne concernée :

- Carte étudiante
- Liste d'inscrits, d'appels et d'émargement
- Affichage des résultats d'examen
- Adresse de messagerie étudiante
- Pour les élections : liste électorale, liste d'émargements, listes de candidat·es, etc.
- Certificats de scolarité

Liste non exhaustive des **documents qui ne peuvent pas mentionner le prénom d'usage** sans modification préalable de la mention du prénom à l'état civil :

- Diplôme
- Contrat doctoraux et contrat de travail
- Relevé de notes individuel (hors liste d'affichage des résultats d'examen)
- Attestation de réussite

**En cas de besoins ou de questions, n'hésitez pas à contacter la mission Égalité**

[mission.egalite@univ-eiffel.fr](mailto:mission.egalite@univ-eiffel.fr)

01.60.95.70.13

<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

## Associations et structures d'aide et d'écoute

**Association OUTrans** : association féministe d'autosupport trans, qui propose notamment des groupes de parole pour les personnes trans et en questionnement, pour les personnes trans et leurs proches, et pour les mineur·es et ados trans et leurs proches. Plus d'informations sur <https://outrans.org/>

**SOS Homophobie** : association de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie, la transphobie et l'intersexophobie, qui s'est développée autour de trois valeurs (bienveillance, inclusion, indépendance) et trois missions (soutenir, prévenir, militer). Plus d'informations sur <https://www.sos-homophobie.org/>

**Défenseur des Droits** – Si vous êtes victime de discriminations en raison de votre orientation sexuelle ou de votre identité de genre, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits, par téléphone au 3928 ou en ligne sur <https://www.antidiscriminations.fr/>

**En Avant Toute(s)** – Association féministe qui agit pour l'égalité des genres et la fin des violences faites aux femmes et aux personnes LGBTQIA+. L'association possède un tchat en ligne de soutien aux personnes victimes de violences : <https://commentonsaime.fr/>